



COMMISSION EUROPÉENNE

*Bruxelles, le 20.6.2025
C(2025) 4042 final*

Monsieur le Président,

La Commission européenne tient à remercier le Sénat pour son avis politique relatif à la consultation publique lancée par la Commission européenne, intitulée «Politique commune de la pêche - évaluation».

Nous vous remercions vivement de l'intérêt que vous portez au secteur de la pêche ainsi qu'au règlement relatif à la politique commune de la pêche (PCP) de l'Union européenne et à son évaluation en cours.

La Commission consulte largement les parties prenantes et la consultation publique à laquelle l'avis politique du Sénat contribue a été clôturée le 21 avril 2025.

À cet égard, nous tenons à vous assurer que nous prenons bonne note des observations et suggestions du Sénat. La contribution du Sénat, comme toutes les autres reçues dans le cadre de cette consultation publique, sera analysée en détail par nos services.

Comme vous en êtes certainement informé, cette évaluation devrait être finalisée début 2026 au moyen d'un document de travail des services de la Commission. En conséquence, l'évaluation constituera une bonne base pour prendre des décisions éclairées sur la meilleure manière de poursuivre la mise en œuvre de la politique et d'élaborer notre vision à long terme pour un secteur de la pêche et de l'aquaculture résilient, compétitif et durable à l'horizon 2040.

*M. Jean-François RAPIN
Président de la commission
des affaires européennes du Sénat
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
F – 75291 PARIS*

*cc. M. Gérard LARCHER
Président du Sénat
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
F – 75291 PARIS*

En espérant que ces précisions répondront aux questions soulevées par le Sénat, la Commission se réjouit, par avance, de la poursuite du dialogue politique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Maroš Šefčovič
Membre de la Commission

Costas Kadis
Membre de la Commission

